

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article + Mélange

Type de produit : Article non traité

Code Produit	Marque	Code EAN	Désignation Commerciale
MO30513	MONALI	3 700 408 410 445	48 FEUTRES AQUARELLABLES
MO22869	MONALI	3 700 408 400 040	12 FEUTRES AQUARELLE 2 POINTES TONS FROIDS
MO22868	MONALI	3 700 408 400 033	12 FEUTRES AQUARELLE 2 POINTES TONS CHAUDS
MO22867	MONALI	3 700 408 400 026	12 FEUTRES AQUARELLE 2 POINTES CLASSIC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation : Marqueurs à l'eau pour le dessin, l'aquarelle et le graphisme destinés au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs

Utilisation du mélange : Loisirs créatifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Ce produit n'est pas prévu pour une application sur la peau

Ce produit n'est pas destiné aux enfants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOCULTUR

17 rue Archimède

33691 MERIGNAC Cedex

T +33 9 86 86 02 93

Jc.leclere@cultura.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence :

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-poisons / Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base – Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication (070 245 245 (gratuit, 24/24) , si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA (INRS) – 24H/24		+331 45 42 59 59	
Luxembourg	Centre Anti-poisons / Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base – Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500	

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les marqueurs ne présentent aucun danger s'ils sont utilisés dans des conditions normales.

Classification: Produit non classées comme dangereux au regard du règlement CE N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement :

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Eléments d'étiquetage

Aucun élément d'étiquetage.

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable

Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 3 : Composition / Informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composition du mélange:

Substance	Identification	Couleurs concernées	Concentration (%)	Pictogramme	Classification conformément au règlement CE N°1272/2008
Ethandiol, Ethylene glycol	N° CAS : 107-21-1 N° CE : 203-473-3	Toutes	10 – 20 %	SGH07	Toxicité aiguë, orale (Cat. 4) ▪ H302 : Nocif en cas d'ingestion

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours général:	En cas de doutes ou si les symptômes persistent, consulter un médecin, lui montrer la FDS.
Premiers secours après inhalation:	Transporter la personne à l'air frais et la garder au calme dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de gênes respiratoires : consulter un médecin et donner de l'oxygène.
Premiers secours après contact avec la peau:	Rincer la peau abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
Premiers secours après contact oculaire:	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Premiers secours après ingestion :	Rincer la bouche à l'eau. Ne pas induire de vomissement. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne est consciente, lui donner de l'eau à boire. Contacter un centre anti poison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Peut causer une légère irritation.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés :

Ne pas utiliser un fort courant d'eau, car il pourrait répandre ou propager le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie:

Le produit n'est pas inflammable

Risque d'explosion :

Le produit n'est pas explosif

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie :

Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure d'urgence:

Arrêter le feu si cela peut être fait en toute sécurité

Protection en cas d'incendie:

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté : Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection complets.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales:

Eloigner le personnel superflu

6.1.1. Pour les non secouristes

Équipement de protection:

Non requis dans des conditions normales d'utilisation

Procédure d'urgence:

Ventiler la zone de déversement

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection :

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition – protection individuelle ».

Procédures d'urgence :

Stopper la fuite si cela peut être fait en toute sécurité. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de confinement:	Recueillir le déversement
Procédure de nettoyage:	Absorber le liquide répandu dans un matériaux absorbant
Autres informations:	Eliminer les matières ou résidus solides selon la réglementation locale / nationale / régionale

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Eviter le contact de l'encre avec la peau et les yeux. Bien refermer le capuchon après utilisation. Utiliser le produit dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène :	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :	Veillez à ce que le capuchon soit bien fermé afin d'éviter que le marqueur ne sèche. Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé à une température inférieure à 35°C.
Produits incompatibles :	Acides forts, bases fortes et agents oxydants.

7.3. Utilisation finale du produit

Marqueurs à l'eau pour le dessin, l'aquarelle et le graphisme destiné au grand public pour le loisir créatif

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'expositions professionnelles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains :	Non requis dans des conditions normales d'utilisation
Protection des yeux :	Non requis dans des conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps :	Non requis dans des conditions normales d'utilisation
Protection des voies respiratoires :	Non requis dans des conditions normales d'utilisation
Contrôle de l'exposition environnementale :	Eviter le rejet dans l'environnement
Autres informations :	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physico-chimique

9.1. Propriétés physiques

État physique:	Liquide
Couleur:	Différentes couleurs
Odeur:	Caractéristique
Seuil d'odeur :	Non disponible

9.1. Propriétés chimiques

pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair :	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (% v/v):	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité (% v/v):	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (kPa):	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Aucune donnée disponible
Densité relative (Eau = 1)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	L'encre est soluble dans l'eau
N-octanol / eau coefficient de partage :	Aucune donnée disponible)
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés oxydantes :	Non oxydant

9.3. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5. Matière incompatibles

Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non classé
Corrosion cutanée / irritation cutanée :	Non classé
Lésions oculaires graves / irritation oculaire :	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classé
Cancérogénicité :	Non classé
Toxicité pour la reproduction :	Non classé
STOT – exposition unique :	Non classé
STOT – exposition répétée :	Non classé
Danger par aspiration :	Non classé

RUBRIQUE 12 : Information écologique

12.1. Toxicité

Ecologie – général :	Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ni pour causer des effets néfastes à long terme sur l'environnement.
----------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale en vigueur.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Les caractéristiques du produit ne répondent pas aux critères officiels des marchandises dangereuses aux fins du transport: ADR pour la route, RID pour le rail, IMDG pour la mer, ICAO / IATA pour le transport aérien et AND pour les voies navigables (ADR 2017, IMDG 2016 et IATA / OACI 2017).

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16 : Autres informations

FDS rédigée par	OZ INTERNATIONAL
Abréviations et acronymes	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route CLP : Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage ; règlement n°1272/2008 IATA : Association internationale du transport aérien IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses FDS : Fiche de données de sécurité OACI : Organisation de l'aviation civile internationale REACH : Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH N°1907/2006 RID : Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
Sources des données	9 Mise à jour NVZ ATP . REGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
Conseils de formation	Suivre les conseils d'utilisation, de stockage, de maintenance et de remplacement.

Autres informations

DENEGATION DE RESPONSABILITE. Les informations contenus dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être digne de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.